

LE SEXE EN CAGE

On n'en parle jamais, ce n'est pas dans le code pénal, mais c'est la première pensée sur la prison qui vient à l'esprit : être en prison c'est être condamné à la continence sexuelle. Aucune loi aussi barbare soit-elle ne mentionne cette mutilation cruelle. Une privation qui est à l'origine du dérèglement physique et moral des détenus. Mais n'est-ce pas ce que la société souhaite réaliser ?

Sujet tabou, la sexualité dans les prisons est à l'exacte image de la misère sexuelle généralisée. Car le sexe en cage est la règle de tous.

La libéralisation n'est qu'une tolérance inscrite dans le cadre de l'antique législation répressive. L'Ordre veille : ceux qui se sont érigés en juges, à défaut d'autre érection, défendent toujours les mêmes principes autoritaires.

Comment, en effet, une société toute entière bâtie sur la mutilation sexuelle de ses membres pourrait-elle reconnaître ce droit de l'homme clandestin ?

Ce refoulement des exigences naturelles est précisément à l'origine de notre organisation sociale, elle-même responsable du système pénitentiaire.

Si la barbarie à visage humain est à nos portes, elle a surtout son siège dans nos têtes.

Connait-on suffisamment l'arbitraire de la détention préventive ? Sait-on que l'éventail des détenus comporte plus de socialement faibles que de véritables délinquants ? Alors pourquoi un tel acharnement à meurtrir la chair et l'esprit ?

Notre société elle aussi a son Inquisition.

Pour une fin de mois difficile, une négligence bancaire, et parce que vous êtes au S.M.I.C., c'est-à-dire sans défense devant les rouages de la société, vous risquez de vous retrouver dans les oubliettes de la République où vous n'êtes qu'un matricule.

Comme cette mère de famille qui élevait seule ses trois enfants ; jetée sans délai en prison pour un chèque sans provision de 150 francs. On connaît la conséquence de cette mesure judiciaire : quelques jours après, l'aimé se suicidait. Ce n'est pas une bavure ni un cas unique, mais l'aboutissement logique de notre système.

Pourquoi un tel mépris de l'homme, un tel besoin non de punir mais d'avilir ?

Mépris de la vie, haine de soi-même et destruction corollaire de l'au-

tre dès qu'il se trouve en votre pouvoir. L'« autre » en temps de guerre ce sera l'ennemi sur qui toutes les horreurs seront permises. En temps de paix il faut bien un exutoire : le degré de torture morale et physique dépendra alors des circonstances et du régime politique du pays. Le prisonnier privé de tout est à la merci de toutes les brimades possibles : hors la loi aux deux sens du terme il ne peut évoquer le droit pour échapper à l'arbitraire.

Usine à broyer, la prison française fait son office, consciencieusement. Non content de vous priver de liberté, on dénature vos instincts les plus élémentaires. Et l'on s'étonne de ces fauves évadés qui sèment la terreur, qui tuent sans remords ! Mais c'est la cruauté gratuite du système pénitentiaire qui fabrique ces monstres... Alors quand par malheur l'un de ces misérables s'évade, c'est la battue comme pour une bête sauvage : car ils savent qu'ils l'ont rendu sauvage !

Pour ces juges séniles, mettre tous ces jeunes en prison c'est un peu punir le sexe, c'est tuer la vie.

Car la vie de l'homme « libre » est telle qu'elle lui est déjà insupportable. Alors pourquoi s'attendrait-il sur les réprouvés ?

Il tolère les guerres, désire souvent la violence légalisée dans laquelle il peut exprimer toute sa rancœur. Rancœur contre ses conditions de vie, mais il ne sait pas : et selon les époques, il ira caser du boche, du juif ou de l'arabe, avec la bénédiction des autorités bien entendu.

A la source de cette violence aveugle il y a une frustration sexuelle généralisée. Misère affective aussi, puisque par des conventions absurdes mais impératives il se trouve condamné à vie à la prison familiale ; d'abord comme enfant, ensuite comme mari ou femme. Le droit au plaisir sexuel, déculpabilisé, ne lui a jamais été reconnu, ce plaisir vital pourtant pour l'équilibre et la santé de tout individu.

Ce besoin mutilé doit être compensé : tout l'organisme en révolte se tourne alors vers la violence du rigorisme moral et de la loi.

Oui, le goût pour le pouvoir est déjà une perversion sexuelle. Et donc ce sont des malades mentaux qui, sous le masque de la rationalité, conduisent le monde à sa perte. Menace permanente de la guerre nucléaire, extermination définitive de la race humaine voilà le véritable aboutissement d'une haine inconsciente de la vie.



Oui, l'énergie sexuelle est dangereuse ! Mais uniquement quand elle est détournée de son usage naturel.

Saint-Augustin n'écrivait-il pas malgré sa sainteté : « Supprimez les prostituées, alors la puissance des passions sexuelles détruira tout. »

Oui, il faut commencer par briser ces inqualifiables barreaux de la misère sexuelle.

Non, Jean Valjean n'a pas fini de souffrir ! Il continue de déchirer ses ongles sur les murs de nos prisons modèles. Modèles, sans doute, par le taux de suicides. Des prisonniers condamnés au désespoir ou à la haine.

Cette prison que nous devons ouvrir à la vie sexuelle, comme cela se fait dans certains pays, cette prison se trouve dans nos corps, dans nos esprits.

J.J.G.

SYSTÈME D

NOUS vivons dans un système politique gouverné par les sociétés commerciales, anonymes ou à responsabilité limitée, dont l'objectif est de faire du profit. Pour faire de gros profits, il n'y a pas de secret, il faut voler. Nous vivons donc dans une société où la règle est le vol. Mais le vol légal, protégé par la loi.

Le vol illégal est celui qui consiste à dérober une marchandise donc à faire un profit sans contrepartie. Le vol légal consiste à faire payer une marchandise — qui est la contrepartie — beaucoup plus cher qu'elle ne vaut. Ou encore à frauder sur la qualité de la marchandise.

Par exemple, le P.D.G. de « Conforama », dont les publicités mensongères sont diffusées chaque jour par les radios périphériques, vient d'être condamné à 15 jours de prison avec sursis et 27.000 F d'amende. Les réfrigérateurs qu'il vend depuis des années en annonçant une capacité de 210 litres et un voyant lumineux n'avaient pas de voyant et leur capacité n'était que de 160 litres.

Le professeur de médecine qui fait payer une consultation d'une demi-heure 350 F n'est quant à lui pas considéré comme un voleur. Pas plus que l'avocat qui vous réclame 1 000 F pour avoir réglé une affaire en donnant deux coups de téléphone (cela m'est arrivé).

Mais le chômeur qui vole une tranche de jambon écope, quant à lui, d'un mois de prison ferme. La tranche de jambon valant environ 1,50 F, le P.D.G. qui escroque ses clients de 200 F par réfrigérateur, a volé 133 tranches de jambon. A un mois de prison la tranche, cela devrait déjà faire 133 mois de prison ferme, à multiplier par quelques centaines de congélateurs vendus. Si la justice avait eu la main aussi lourde avec M. Pierre Sordoillet, le P.D.G. en question, le malheureux aurait été condamné à plusieurs milliers d'années de prison.

Il est vrai qu'une telle fermeté risquerait d'éclaircir fortement les rangs du patronat français.

La société de consommation est donc celle du vol légal, organisé et protégé.

Pour s'en défendre, il est utile d'éviter de recourir à ses

services autant qu'on le peut et d'utiliser des trucs dans ce but.

En voici quelques-uns. A vous de nous en communiquer d'autres.

MÉDECINE

Les médecins étaient considérés, à l'époque de Molière, comme des incapables et des charlatans. On prétend qu'ils auraient changé. Mais rien n'est moins sûr. Une enquête faite récemment par notre confrère « Le Nouvel Observateur » a montré que neuf médecins sur dix avaient été incapables d'établir un diagnostic convenable et un traitement adéquat dans le cas d'une banale angine. Évitez donc, dans toute la mesure du possible de recourir à eux. Voici quelques cas où vous pouvez vous soigner vous-même.

GRIPPE — Si vous attrapez la grippe, ce qui est fréquent par ces temps froids, vous pouvez vous en débarrasser en quelques heures, soit en prenant une dose d'Oscillocoquinum 200 (médecine homéopathique du Dr Roy), soit en avalant 20 grammes de chlorure de magnésium en poudre dilués dans de l'eau. Ces médecines se trouvent dans toutes les pharmacies et ne coûtent pas cher. Encore faut-il les prendre dès le début de la grippe.

HYPERTENSION — Mangez de l'ail cru en grande quantité. L'ail cru a également le mérite de fluidifier le sang. D'une manière générale, on n'en mange jamais assez. Vous pouvez ajouter à ce traitement l'absorption de riz et de pommes.

Nos grand-mères, qui n'étaient pas idiotes, prenaient aussi de la tisane des feuilles d'olivier. Environ 20 grammes de feuilles bouillies une dizaine de minutes.

CONSTIPATION — La constipation est une maladie de civilisation. Passer sa journée derrière un bureau, sans exercice entraîne une profonde paresse intestinale à laquelle peu de gens échappent. La constipation est un facteur cancérigène. Il faut lutter contre. Mais surtout pas par des moyens médicaux et pharmaceutiques antinaturels, qui engendrent une accoutumance. Le remède le plus simple et le plus efficace consiste à boire un ou deux grands verres de chicorée.

On peut aussi essayer des tisanes purgatives faites avec du liseron des haies (environ 15 grammes par litre d'eau) ou de l'aloès qui se trouve dans le Midi.

PRODUITS DE TOILETTE

DENTIFRICE — Une véritable absurdité consiste à acheter du dentifrice à un prix exorbitant chez un pharmacien. Les meilleurs dentifrices sont le savon ordinaire de Marseille, dont vous enduirez votre brosse à dents ; la poudre de thym, qui est un excellent désinfectant ; l'eau salée préparée avec du gros sel de mer. Pourquoi aller engraisser les laboratoires de produits pharmaceutiques et pharmaciens quand vous pouvez fabriquer, sans frais ni fatigue, votre dentifrice vous-mêmes.

SHAMPOING — Il est encore plus absurde de se laver les cheveux avec un shampoing pharmaceutique ou de supermarché. Il n'y a rien de mieux pour vous abîmer les cheveux et accélérer leur chute. Le meilleur des shampoings consiste à se laver les cheveux au véritable savon de Marseille, à les rincer, à les asperger de vinaigre, à les frictionner et à rincer abondamment pour finir. Ce traitement simple et très peu coûteux peut même arrêter la chute de vos cheveux et vous empêchera d'avoir des pellicules.

BEAUTÉ

ONGLES CASSANTS — Si vous avez les ongles cassants, baignez-les chaque soir dans de l'huile d'olive tiédie au bain-marie. Massez ensuite vos ongles quelques minutes. Le résultat est garanti.

MASQUES — Des masques pour la peau sont vendus dans les instituts de beauté, les pharmacies ou les supermarchés à des prix élevés. Mais vous pouvez fort bien les préparer vous-même en coupant fruits et légumes en tranches fines et en vous les appliquant sur le visage. Pour les peaux grasses, tranches de tomate ou d'orange. Pour les peaux sèches, avocats, framboises, ananas. Pour toutes les peaux, concombre, chou, pêches.

Si vous tenez d'autres trucs de votre mère ou de votre grand-mère, écrivez-nous. Nous le publierons.

